



Selon le site investiraucameroun.com cette entreprise publique va être dorénavant celle qui sera chargée de recouvrer l'argent volé par les détournés de fonds publics.

Marie-Rose Messi, la directrice de la structure a annoncé la nouvelle dans une interview parue le 23 avril dernier dans Cameroon tribune. Dans le fond la raison principale de cette décision est due au renforcement des pouvoirs de la SRC dans le processus de recouvrement des avoirs qui ont été frauduleusement acquis par des fonctionnaires véreux.

En effet, elle explique je cite : « Le nouveau décret confère à la SRC des missions élargies au recouvrement des créances de toutes les administrations publiques, de tous les établissements publics et de manière générale, des créances de l'Etat et de toutes ses excroissances ». Pour rappel la SRC a été créée en 1989 et revendique pour l'heure, le recouvrement des créances pour 16 banques, d'un montant total de 850 milliards de FCFA.